

Société suisse des Professeurs de mathématiques.

Autor(en): **Benz, G.**

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **18 (1916)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

(Colorado College); B. F. FINKEL (Drury College); D. N. LEHMER (Univ. of California); E. H. MOORE (Univ. of Chicago); R. E. MORITZ (Univ. of Washington); M. B. PORTER (Univ. of Texas); K. D. SWARTZEL (Ohio State Univ.); J. N. VAN DER VRIES (Univ. of Kansas); O. VEULEN (Princeton Univ.); J. W. YOUNG (Dartmouth College); A. ZIWET (Univ. of Michigan).

Au sujet de l'admission¹ des membres, les statuts prévoient :
1° Toute personne qui s'intéresse au domaine des Mathématiques enseignées dans les collèges peut être admise comme membre individuel.

2° Toute institution dans laquelle le calcul différentiel et intégral est enseigné régulièrement peut être admise comme « institutional member », ce qui lui confère le droit d'envoyer un délégué avec voix délibérative aux séances de l'association.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à cette nouvelle association et nous espérons, avec ses fondateurs, qu'elle ne tardera pas à jouer un rôle utile dans le développement des Mathématiques dans l'Amérique du Nord.

Société suisse des Professeurs de mathématiques.

Réunion de Baden, 9 octobre 1915.

La Société suisse des professeurs de mathématiques a tenu sa réunion annuelle à Baden, le 9 octobre 1915, en même temps que la Société suisse des professeurs de gymnases, sous la présidence de M. le Prof. L. CRELIER (Bienne). La réunion annuelle de 1914 n'avait pu avoir lieu par suite de la guerre européenne.

La première partie de la séance a été consacrée aux affaires administratives. M. le Prof. K. MATTER (Aarau) est nommé président pour la période 1915-1918. Le Comité comprend en outre MM. Ch. JACCOTTET (Lutry), vice-président; SCHNEPP (Zurich), secrétaire; TEUCHER (Bienne), trésorier; K. BRANDENBERGER (Zurich), membre suppléant. Ce dernier remercie au nom de la société, M. L. Crelier, président sortant de charge, pour son heureuse activité et son grand dévouement.

Le nombre des membres est actuellement de 160.

L'assemblée avait à l'ordre du jour les objets suivants :

I. Discussion des rapports présentés précédemment par MM. ARNI, LÜDIN et EGLI (Physique et Chimie).

¹ Les demandes d'admission doivent être adressées par écrit au Comité qui statue sur les admissions.

La finance d'entrée a été fixée à 2 dollars pour les membres individuels et la cotisation annuelle à 3 dollars. Les institutions paient une cotisation annuelle de 5 dollars. Les membres individuels reçoivent un abonnement à l'organe officiel de l'association et les institutions en reçoivent deux. Les membres admis avant le 1^{er} avril 1916 seront dispensés de la finance d'entrée et auront le titre de membres fondateurs.

II. M. le Prof. BRANDENBERGER (Zurich) : *Le Calcul abrégé.*

III. M. le Prof. OTTI (Aarau) : *Quels chapitres pourrait-on actuellement supprimer des programmes d'enseignement mathématique ?*

IV. M. le Prof. F. SCHERRER (Küsnacht) : *La structure des triangles héroniens.*

V. Communications diverses.

Conformément à son plan de travail, la Société a entrepris l'étude d'une série de sujets se rapportant aux réformes à accomplir dans l'enseignement mathématique dans les établissements secondaires. L'assemblée estime que les conclusions adoptées devront être portées à la connaissance des autorités scolaires, lorsque tous les sujets proposés auront été étudiés.

I. — MM. Arni, Lüdin et Egli avaient présenté chacun, en 1913, un rapport sur les connaissances mathématiques nécessaires pour suivre l'enseignement de la physique et de la chimie dans les écoles de degré moyen (voir l'*Enseignement mathématique* du 15 janvier 1914 et du 15 novembre 1914). Aucune décision définitive n'avait encore été prise. Après une courte discussion complémentaire, les thèses des rapporteurs sont adoptées. Ceux-ci ont été invités à fonder et à résumer leur exposé en un travail comprenant notamment une série d'exemples et de problèmes élémentaires empruntés à la Physique et à la Chimie.

A cette occasion, il a été rappelé une excellente étude de M. Brandenberger : *Die Bedeutung der Differential-Integralrechnung für die Naturwissenschaften*¹, dans laquelle l'auteur cherche à faire comprendre d'une façon claire et élémentaire, l'essence et la nature du calcul différentiel.

II. — Le calcul abrégé n'est pas enseigné comme il devrait l'être et, dans beaucoup de programmes, n'occupe pas la place qui lui est due. Exposé d'une façon plus ou moins claire et plus ou moins appropriée, on l'applique mal ou pas du tout. M. Brandenberger estime que le calcul abrégé devrait être enseigné dans toutes les écoles de degré moyen et être utilisé ensuite dans les calculs numériques. Il donne les règles qui lui paraissent être les meilleures pour déterminer la limite de l'erreur d'un produit, d'un quotient, et pour calculer le produit, le quotient et la racine carrée. Il propose les thèses suivantes, admises après discussion :

a) Le calcul abrégé doit être enseigné, puis utilisé dans toutes les écoles de degré moyen.

b) On restera dans les limites de ce qui est tout à fait nécessaire, savoir : 1. la détermination de l'erreur et de la limite de l'erreur dans les opérations $a \pm b$; $a \cdot b$; $\frac{a}{b}$; \sqrt{a} ; lorsque a

¹ Schweiz. pädag. Zeitschrift, 1915, nos 3 et 4, Zurich

et b , où au moins l'un des deux, sont des nombres incommensurables; 2. le calcul abrégé d'un produit, d'un quotient et d'une racine carrée pour arriver à un nombre de décimales donné d'avance.

c) L'étude du calcul abrégé, dans les limites indiquées, doit se faire dans les classes de jeunes gens âgés de 15 à 16 ans.

III. — M. le Prof. OTTI est persuadé que les programmes d'instruction mathématique de nos écoles de degré moyen doivent être simplifiés et uniformisés. En fixant à 19 ans révolus l'âge d'immatriculation à l'Université comme à l'École polytechnique, et en centralisant plus fortement l'enseignement secondaire, on arriverait non seulement à l'uniformité nécessaire des plans d'études, mais à fortifier aussi la pensée nationale. M. Otta examine les chapitres de mathématiques que l'on pourrait éliminer sans nuire à la préparation aux études supérieures. Il propose de renoncer aux séries arithmétiques d'ordre supérieur avec les nombres figurés, aux équations indéterminées, aux fractions continues, à la théorie complète des déterminants. On laissera de côté la formule de Cardan, les équations du 4^e degré, et on ne découragera pas les élèves des mathématiques, en traitant avec eux dans les moindres détails les problèmes se rapportant à la théorie des puissances entières et fractionnaires.

Le rapporteur formule les trois thèses suivantes :

a) Il est désirable d'obtenir une plus grande uniformité dans l'organisation des écoles secondaires et de leurs plans d'études.

b) Seront supprimés tous les chapitres qui ne sont pas indispensables à l'établissement d'un plan d'études harmonique et uniforme, inspiré dans toute son étendue par une idée centrale, celle de la notion de fonction.

c) La Société devrait élaborer un plan d'études normal qui pourrait être consulté par ses membres lorsque les programmes de leurs écoles seraient soumis à une revision.

Ces thèses ont été adoptées sans opposition. Il restera à reprendre l'étude d'une manière plus approfondie, en distinguant nettement entre les exigences des programmes scientifiques et littéraires des différentes sections des gymnases.

IV. — Dans la seconde séance, M. le Prof. F.-R. SCHERRER présente une intéressante étude sur la structure des triangles héroïens.

V. — M. le Prof. H. FEHR (Genève) présente ensuite le questionnaire¹ qui doit servir de base à l'étude que la Commission internationale de l'enseignement mathématique compte faire sur la préparation théorique et pratique des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire dans les divers pays.

¹ Voir *l'Enseignement mathématique* du 15 janvier et du 15 mars 1915.

A l'occasion de cette réunion, on avait exposé dans la salle les planches de l'ouvrage¹ publié par MM. C. PERREGAUX et A. WEBER, professeurs au Locle, sous le titre « Le relief en géométrie par les couleurs complémentaires ».

G. BENZ (Le Locle).

Nouvelles diverses. — Nominations et distinctions

France. — L'*Académie des Sciences* a élu comme membres correspondants M. LIAPOUNOF, de Pétrograde, en remplacement de M. Paul GORDAN (Erlangen), décédé, et M. Ch. de la VALLÉE-POUSSIN, de Louvain, en remplacement de M. F. KLEIN (Göttingue).

Faculté des Sciences. — M. R. MONTESSUS DE BALLORE, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, fait un cours libre « Sur les fonctions elliptiques en vue de leur application ».

Nécrologie.

On annonce le décès de M. Lucien ANSPACH, professeur de Mécanique rationnelle à l'Université de Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE

Georges MILHAUD et Edouard POUGET. — **Cours de Géométrie analytique**, à l'usage de la classe de Mathématiques spéciales et des candidats aux Ecoles du Gouvernement. *Tome II*: Géométrie à trois dimensions. — 1 vol. gr. in-8° de 420 p., 164 fig. et 282 problèmes proposés; 12 fr.; F. Alcan, Paris, 1915.

Le premier volume de cet ouvrage a déjà été analysé, l'an dernier, dans notre Revue (1915, p. 69). Le second offre un intérêt au moins égal. Suivant une marche déjà adoptée pour l'espace à deux dimensions, les auteurs présentent d'abord la Géométrie par ses généralités analytiques. C'est ainsi que nous trouvons ici l'étude générale des courbes définies par une représentation paramétrique ou par l'intersection de deux surfaces, puis une théorie de la courbure des lignes ou surfaces.

Ce n'est qu'ensuite que nous abordons des êtres géométriques particuliers tels les cylindres ou les cônes.

Mais procédons par ordre. Il me semble peu utile d'insister sur les débuts, c'est-à-dire sur la droite, le plan, la sphère. Partout la symétrie est remar-

¹ Voir le compte rendu dans le présent numéro, p. 142.